

L'Eclaireur du Gâtinais, 8 mai 2014

INTERVENTION DE JEAN-PIERRE SUEUR AU SÉNAT

Savoir conduire et porter secours

Le sénateur du Loiret a hâte qu'une formation aux 1^{er} secours soit dispensée lors du permis de conduire.

■ Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, est intervenu au Sénat pour soutenir la proposition de loi visant à introduire une formation pratique aux gestes de premiers secours dans la préparation du permis de conduire.

Il a rappelé le tragique accident survenu à la Ferté Saint-Aubin il y a quelques années, qui l'avait conduit à déposer une proposition de loi sur la formation aux premiers secours des conducteurs de transport routier de personnes, et les multiples démarches qu'il a dû faire



Jean-Pierre Sueur est à l'origine de cette proposition de loi adoptée à l'unanimité au Sénat.

pour obtenir une modification – encore insuffisante – des textes réglementaires à cet égard.

Il a insisté auprès du Gouvernement pour qu'il continue à œuvrer dans le même sens. Il a apporté son plus total soutien à la proposition de loi qui permettra à tous les détenteurs du permis de conduire de bénéficier d'une formation en matière de premiers secours.

Il a demandé que cette proposition de loi soit inscrite rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et que les décrets d'application paraissent dans des délais très rapprochés.

La proposition de loi a été adoptée à l'unanimité par le Sénat.